

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 décembre 2006

---

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES  
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 394

présenté par

M. Launay, M. Brottes, M. Ducout, Mme Geneviève Gaillard, M. Peiro, M. Gaubert, M. Gouriou,  
M. Dumas, Mme Darciaux, M. Boisserie, M. Christian Paul, M. Nayrou,  
M. Bonrepaux, M. Migaud et les membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 36**

Dans la première phrase de l'alinéa 14 de cet article, substituer au nombre :

« 12 »

le nombre :

« 14 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet d'augmenter le plafond des dépenses des agences de l'eau pour les années 2007 à 2012.